

MAIRIE DE MESVES SUR LOIRE

Service de l'eau

Rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau



Année 2019

MAIRIE DE MESVES SUR LOIRE

Service de l'eau

- SOMMAIRE -

I. Présentation

II. Comptabilité

III. Activité

IV. Données de référence

V. Alimentation du réseau

VI. Facturation aux abonnés

VII. Ratios d'utilisation

VIII. Qualité de l'eau distribuée

IX. Conclusion

MAIRIE DE MESVES SUR LOIRE

Service de l'eau

I. Présentation

Le Service d'eau dessert tout le bourg de Mesves-sur-Loire, et est géré directement par la commune de Mesves sur Loire.

Les hameaux rattachés à la commune mais extérieurs au bourg sont desservis en eau comme suit :

- * Charrant, Les Broussailles, Mouron : réseau de Bulcy, géré par le SIAEP du Mazou (mairie de Narcy),
- * La Bijauderie : réseau de Varennes-les-Narcy, géré par le SIAEP du Mazou (mairie de Narcy),
- * Les Etiveaux : réseau de La Charité-sur-Loire, géré par la SAUR (Nevers),
- * La Chaume : une seule maison desservie par un puits privé.

Le réseau de distribution de Mesves sur Loire est alimenté par la commune de Pouilly-sur-Loire, qui dispose d'un captage à Couargues (département du Cher). Le rapport annuel émis par la commune de Pouilly-sur-Loire est consultable en mairies de Mesves sur Loire et Pouilly-sur-Loire.

Une convention pour la fourniture d'eau lie les deux communes depuis 1969. Elle a été renouvelée le 1^{er} mai 2011 pour une durée de dix ans. Elle est reconductible ensuite tacitement pour une période de cinq ans.

Un compteur général, situé à l'entrée nord de la commune, enregistre le volume d'eau global fourni à Mesves sur Loire par Pouilly-sur-Loire.

Le réseau de distribution de Mesves sur Loire a été installé au cours des années 1967 à 1969. Il compte environ 9,5 km de canalisations, en fonte et en PVC. Il dessert 456 points de livraison (y compris les résidences secondaires).

Un règlement du Service de l'Eau a été approuvé par le Conseil Municipal de MESVES le 17/06/2011 et distribué aux abonnés.

Par délibération en date du 24 mars 2006, le conseil municipal a signé une convention d'assistance technique avec le Service Départemental de l'Eau. Dans le cadre de ce contrat, une campagne de recherche systématique de fuites se déroule chaque année.

II. Comptabilité

Le service d'eau fait l'objet d'un budget et d'une comptabilité (selon le plan comptable de l'instruction M49), tous les deux distincts de la commune

Les budgets (fonctionnement et investissement) et le compte administratif de l'année 2019 peuvent être consultés en mairie.

MAIRIE DE MESVES SUR LOIRE

Service de l'eau

Il n'y a pas d'emprunt en cours.

La durée d'amortissement des installations est fixée à 40 ans, celle du matériel à 10 ans.

En 2019, la commune n'a pas apporté de subvention au service de l'eau ; le Service de l'eau n'a pas remboursé à la commune les frais de personnel communal ni le prêt de matériel.

III. Activité

* Acquisitions :

- Compteurs	0.00 €
- Matériel	0.00 €

* Raccordements nouveaux au réseau : qté : 1 – montant 900.00 €

* Travaux sur le réseau : 5673.61 €

IV. Données de référence

Population de la commune (recensement 2019) :

Population : 723 habitants
Résidences principales : 310
Résidences secondaires : 122.

Abonnés au service de l'eau

	2017	2018	2019
Nombre d'abonnés	416	442	456

V. Alimentation du réseau

Nature	Localisation	2017 Volume acheté (m3)	2018 Volume acheté (m3)	2019 Volume acheté (m3)
Puits de captage	Couargues (Cher)	46 219	40 617	33687

Le tarif unitaire du m3 facturé par Pouilly a été de :

- 0.506 € du 01/01/2019 au 30/04/2019
- 0.511 € du 01/05/2019 au 31/12/2019

Pour 2019, la commune de Pouilly-sur-Loire a établi une facture totale de 19 819,96 €.

VI. Facturation aux abonnés

La facturation est annuelle et la période prise en compte commence le 1er août. Aucune TVA n'est appliquée.

03 86 69 04 87 – mairiedemesvessurloire@wanadoo.fr

MAIRIE DE MESVES SUR LOIRE

Service de l'eau

Depuis 2009, les usagers concernés par l'assainissement reçoivent une facture séparée.

Les éléments facturés sont les suivants :

- * Location du compteur : montant fixe, arrêté par le conseil municipal
- * Pollution : cette redevance est fixée par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne (Orléans) et lui est intégralement reversée. Elle est basée sur le nombre d'habitants et le volume d'eau consommée. Pour plus de renseignements : www.eau-loire-bretagne.fr
- * Eau : le prix du m3 est fixé par le conseil municipal lors du vote des budgets.

Évolution des tarifs : le conseil municipal a augmenté le tarif du m3 en 2019 :

	2016	2017	2018	2019
Branchement neuf	800 €	800 €	800 €	900 €
Location du compteur (/ an)	20 €	20 €	20 €	20 €
Pollution (/ m3)	0.24 €	0.23 €	0.23 €	0.23 €
Eau (/m3)	0.97 €	0.97 €	1.00 €	1,10 €

Le montant facturé au titre de l'année 2019 s'élève à 48 575.82 €. Ce montant inclut la consommation d'eau, la redevance de pollution et la location de compteur.

Année	Montant global facturé	Nombre de factures
2019	48 575.82 €	456
2018	43 737.20 €	442
2017	43 368.00 €	441
2016	42 524.00 €	442
2015	39 201.96 €	443

Comparé à celui de l'année précédente, le volume consommé est sensiblement le même.

La consommation moyenne par compteur est de :

2019	65 m3
2018	66 m3
2017	63 m3
2016	75 m3
2015	66 m3
2014	70 m3

Recette globale (sans l'assainissement) en 2019 : **49 475.82 Euros**

dont pollution à reverser **6 840,66 Euros**

VII. Ratios d'utilisation

MAIRIE DE MESVES SUR LOIRE

Service de l'eau

Année	Nombre de factures	Volume produit	Volume importé	Volume exporté	Volume consommé	Rendement primaire(*)	Indice linéaire de perte (**)
2010	432	0	46181	0	27355	0,59	5,43
2011	437	0	60186	0	29821	0.495	8.75
2012	428	0	60362	0	29500	0.489	8.90
2013	442	0	49620	0	25837	0.520	6.86
2014	439	0	41020	0	26600	0.648	4.16
2015	443	0	43786	0	25076	0.572	5.39
2016	442	0	42073	0	28070	0.667	4.03
2017	441	0	46219	0	27926	0.604	5.27
2018	442	0	40617	0	29081	0.716	3.32
2019	456	0	33687	0	29741	0.882	1.14

(*) (volume consommé / volume importé)

(**) *perte journalière par km de réseau* *(volume importé-volume consommé/longueur de réseau/ 365 jours)

Attention : ces chiffres sont fortement impactés par régularisations liées aux exercices antérieurs.

VIII. Qualité de l'eau distribuée

L'eau étant fournie par la commune de Pouilly, La qualité de l'eau distribuée par Mesves sur Loire est dépendante de la qualité de l'eau fournie par Pouilly-sur-Loire, qui gère elle-même sa station de pompage, le traitement et la distribution par son service d'eau.

Pour plus de renseignements, le rapport annuel de la ville de Pouilly-sur-Loire est consultable en mairie de Pouilly et de Mesves.

Cependant, des analyses réalisées régulièrement au robinet de l'abonné par l'ARS permettent un contrôle bactériologique de l'eau fournie à Mesves sur Loire.

IX. Conclusion

En 2019, la conclusion de ces analyses a révélé une bonne qualité bactériologique de l'eau, conformément aux normes concernant les paramètres physico-chimiques.

L'eau est dure et minéralisée. Son goût et sa qualité la rendent propre à la consommation humaine.

B.Gilot, maire